CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E209231** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 165 568

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE
Siret : 931 394 373 00019
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8834289
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79803163

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79803163

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : ANNEQUIN CHARPENTE DU PATRIMOINE

440 ROUTE DE PLANCHE CATTIN
38140 SAINT BLAISE DU BUIS

Téléphone : 06 10 44 22 97 **Fax :**
Portable : 06 10 44 22 97
Responsabilité légale :
ANNEQUIN FRANCK CO-GÉRANT / PIQUANT SCARLETT CO-GÉRANT

Site Internet :
E-mail : annequin@restaurationdupatrimoine.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 434 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3113 PROB	Tuiles canal (Technicité supérieure)	6	24/06/2025
3123 PROB	Tuiles plates (Technicité supérieure)		24/06/2025
2392 PROB	Restauration de charpente du patrimoine		24/06/2025
4392	Restauration des menuiseries du patrimoine		17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 09:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.